

L'actualité de votre ville

Votre agenda mensuel Boissy Sortir
à l'intérieur

20^e ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE
AVEC LAUDA-KÖNIGSHOFEN

| **P.14**

INAUGURATION DU GYMNASSE PAULE-BAUDOUIN





Directeur de la publication

Régis Charbonnier, Maire
7 bd Léon Révillon
94470 Boissy-Saint-Léger
Tél : 01 45 10 61 61
www.ville-boissy.fr
f Ville de Boissy-Saint-Léger
t Ville de Boissy-Saint-Léger

Crédits photos

Services municipaux

Rédaction

P. Gourmandie
Direction de l'Action culturelle
Services de la Ville

Maquette

Service des Relations
publiques -
Dépôt légal à parution
Imprimé avec des encres vé-
gétales sur papier issu de la
gestion durable des forêts

Impression

Imprimerie RAS
6 avenue des Tissonvilliers
95400 Villiers-le-Bel
Tél : 01 39 33 01 01



SOMMAIRE



ÉDITO

3

RETOUR EN IMAGES

4

ACTUALITÉS

7

CADRE DE VIE

11

FOCUS

19

ENFANCE

21

JEUNESSE

23

VIE ASSOCIATIVE

24

PORTRAIT

27

LIBRE OPINION

28

INFOS PRATIQUES

30

CHÈRES BOISSÉENNES, CHERS BOISSÉENS,



« Grande émotion aussi samedi 11 juin pour l'inauguration de notre nouveau gymnase au nom de notre grande championne boisséenne Paule Baudouin. »

Des moments d'émotion

Du 26 au 29 mai, nous avons eu le plaisir de rendre visite à nos ami.es Laudamers pour célébrer avec un an de retard, la crise sanitaire étant passée par là, le 20^e anniversaire du jumelage avec Lauda Königshofen.

Des retrouvailles émouvantes entrecoupées de moments commémoratifs comme l'inauguration de la place de Boissy-Saint-Léger où la remise d'un olivier de la paix à nos ami.e.s allemand.e.s et de moments de fête, de partage et de joyeux fous rires entre les deux délégations.

Nous nous préparons à recevoir un grand nombre de nos ami.e.s avec le nouveau Burgmeister de Lauda, Lucas Braun, les 16 et 17 juillet pour la partie boisséenne de cette célébration.

Les Boisséen.ne.s sont invités à profiter des événements organisés pour eux, alors venez nombreux et retrouvez le programme à l'intérieur de ce Boissy Mag.

Grande émotion aussi samedi 11 juin pour l'inauguration de notre nouveau gymnase au nom de notre grande championne boisséenne Paule Baudouin. Entourée de sa maman, sa famille et ses amis Paule était très émue et a adressé au public présent un très beau message plein d'humanité. J'ai pu remercier et féliciter l'architecte autant que les entreprises, les ouvriers, les services de la ville et les financeurs tous très fiers comme les responsables associatifs de cette très belle réalisation.

Il reste à nos collégiens, aux sportifs et à leurs clubs à profiter pleinement de ce nouvel équipement multisports posé comme un écrin à l'arrière d'une noue paysagère qui participe de son intégration dans l'espace urbain environnant et qui offre aux usagers un parking de 65 places pour les matchs et les événements qui s'y déroulent déjà.

Profitez de l'été

Cela va bouger tout l'été à Boissy grâce aux associations engagées dans le quartier de la Haie-Griselle, à nos structures d'accueil des enfants et aux subventions que nous avons obtenues (Quartier d'été, Village Vie Vacances, Politique de la ville) une action différente sera proposée tous les jours aux jeunes et aux enfants. Pour eux aussi de nombreuses sorties variées, des séjours ou stages multisports...

Pour le public familial, le traditionnel feu d'artifice sera tiré du parking de la Ferme rue de Sucy le 13 juillet à 23h, animations et restauration sur place dès 20h.

Du 16 juillet au 7 août vous retrouverez Boissy Plage avec de nombreuses surprises dont trois nocturnes jusqu'à 22h, les jeudis soir, un confort encore amélioré et des animations gratuites pour tous durant plus de 3 semaines.

Cela a bien commencé ce 21 juin à l'occasion du 40^e anniversaire de la Fête de la musique. Nous sommes revenus à son esprit original, beaucoup d'artistes amateurs se sont produits sur scène devant un public enthousiaste, au parking de la Ferme. Une super soirée, de l'avis du public, des musiciens et des nombreux.se.s élu.e.s présent.e.s

Fidèlement,

Votre Maire,
Régis CHARBONNIER

Gande opération de nettoyage

Vendredi 6 mai, grande opération Pas d'Pitié pour les déchets à la Haie Griselle. Après le parcours de ramassage des débris durant la matinée, l'après-midi était consacrée à la détente. Bravo à tous les jeunes participants pour leur implication ! ❶

Retour du carnaval

Vendredi 22 avril, c'était carnaval à l'école maternelle des Châtaigniers. L'occasion pour les enfants, leurs parents et instituteurs de défiler dans les rues du Bois-Clary sous un beau soleil de printemps. ❷

Commémoration du 8 mai 1945

En présence des associations d'anciens combattants, des élus et des conseillers du Conseil d'enfants. ❸

Faites Eco

Le 14 mai avait lieu le grand vide-grenier solidaire FAITES ÉCO devant le centre social. Soleil omniprésent et ambiance chaleureuse étaient au rendez-vous ! ❹ ❺

Les élus à votre écoute

Le samedi 14 mai, les habitants du quartier du Progrès ont posé leurs questions à Monsieur le Maire et aux élus concernant les futurs aménagements prévus pour la rue du Progrès. ❻

Arc-en-Ciel expose

Les 13, 14 et 15 mai, l'association Arc-en-ciel exposait ses créations sur le thème de la gourmandise à la salle des fêtes de la Ferme. ❼ ❽





Permis vélo pour les CM2

Vous connaissez déjà les « permis piétons » attribués aux enfants de CE2 après une petite formation théorique et pratique délivrée par les agents de la police municipale. Il existe aussi le « permis vélo », cette fois destiné aux enfants de CM2. Cette initiative a été relancée sur la ville par Pascal Alvarez, le responsable de la Police municipale, en étroite collaboration avec la Police nationale.

Toutes les classes de CM2 ont donc eu le droit à une instruction délivrée par deux agents de la PN, portant sur les bonnes pratiques à adopter quand on roule à vélo, suivi d'une mise en situation sur un parcours balisé. Mais ce n'est pas tout : dans chaque école, deux élèves ont été sélectionnés afin de concourir pour la grande finale qui s'est tenue à l'école du Bois-Clary le 7 juin. Les trois gagnants disputeront la finale départementale à Créteil le 21 juin

1 2

Dispositif «Ose le sprint»

Chaque lundi, depuis le 9 mai et pendant 3 mois, le dispositif "Ose le sprint", conduit par l'association Pass'Sport pour l'emploi, le Shizen Sport-Truck et l'ARML-IDF (Association régionale des Missions locales d'Ile-de-France) s'installe place de la Pinède à la Haie Griselle. Son objectif : attirer des personnes éloignées du marché du travail par la pratique sportive.

Au terme de ces séances, les plus motivés pourront rencontrer des entreprises recruteuses (Carrefour, BTP...), des organismes de formation ou bien des structures d'insertion. 3



Nom des nouvelles rues : les Boisséennes et Boisséens ont choisi

Après une période de vote qui s'est achevée le 16 avril, voici le sept personnalités féminines que les Boisséennes et les Boisséens ont choisies et qui donneront leur nom aux nouvelles voies prévues au sein du quartier de la Charmeraie.

- ▢ Artiste : **Joséphine Baker** avec 196 votes
- ▢ Femme politique : **Rosa Parks** avec 154 votes
- ▢ Scientifique : **Marie Curie** avec 153 votes
- ▢ Féministe : **Gisèle Halimi** avec 140 votes
- ▢ Résistante : **Lucie Aubrac** avec 136 votes
- ▢ Sportive : **Florence Arthaud** avec 132 votes
- ▢ Exploratrice : **Isabelle Autissier** avec 138 votes



Merci aux 361 Boisséennes et Boisséens qui se sont exprimés sur ce sujet !

Résultats des élections législatives

1^{er} tour - Dimanche 12 juin

Jean-Batiste Abribat :	143 voix	(4,02%)
Tom Bry-Chevalier :	62 voix	(1,74 %)
Guillaume Poiret :	123 voix	(3,46%)
Louis Boyard :	1 274 voix	(35,84%)
Blueez Orkidez :	0 voix	(0%)
Lucien Noaile :	32 voix	(0,90%)
Naoual Hamzaoui :	22 voix	(0,62 %)
Laurent Saint-Martin :	1 005 voix	(0,62 %)
Marie-Françoise Baptiste :	79 voix	(2,22%)
Catherine Marques :	34 voix	(0,96 %)
Didier Gonzales :	268 voix	(7,54 %)
André Yon :	50 voix	(1,41%)
Francis Pretot :	463 voix	(13,02%)

2nd tour - Dimanche 19 juin

Louis Boyard :	1970 voix	(56,59 %)
Laurent Saint-Martin :	1511 voix	(43,41 %)

Recensement : le chiffre officiel de la population à Boissy



17 032 : c'est le chiffre de la population légale de Boissy tel qu'il ressort des dernières enquêtes annuelles de recensement de la population.

Pour rappel, les populations légales de chaque commune sont actualisées tous les ans. Afin d'assurer l'égalité de traitement entre les communes, la population de chacune d'elles a été calculée à une même date : celle du milieu des cinq dernières années écoulées (2017-2021) soit le 1er janvier 2019. Ces populations sont donc milésimées 2019.

L'UBAC lance sa carte de fidélité

Depuis plusieurs mois l'UBAC, union boisséenne des artisans et commerçants de Boissy offre ses services en ligne.

Le site boissyofcourses.fr permet aux Boisséens de trouver toutes les prestations et services que proposent les commerçants et artisans locaux, en privilégiant le circuit très court. Aujourd'hui, une nouveauté fait son apparition : la carte de fidélité qui permet de gagner des goodies et des supers remises chez les 34 commerçants adhérents. Pour obtenir ces cartes, il suffit de demander à votre commerçant ou artisan UBAC.

Plus d'information sur le site boissyofcourses.fr/

Protoxyde d'azote : un réel danger pour les jeunes

Le protoxyde d'azote, ou « gaz hilarant » est devenu la substance à la mode chez les jeunes.

Parmi les étudiants, plus de la moitié avouent l'avoir essayé ou le consomment régulièrement en soirée.

Or l'inhalation de ce gaz n'a rien d'anodin. Les spécialistes font état de l'augmentation des atteintes neurologiques sévères survenues dans le cadre d'une consommation massive et/ ou prolongée. Depuis janvier 2019, 66 cas graves dus à l'usage récréatif de protoxyde d'azote ont été recensés en France. Il existe actuellement chez les plus jeunes une méconnaissance des risques liés à sa consommation. C'est pourquoi la municipalité travaille actuellement sur une campagne de prévention aux risques en direction de cette population. En attendant, le 16 mai dernier, Monsieur le Maire a pris un arrêté portant interdiction d'achat et d'utilisation de protoxyde d'azote sur le territoire de la commune.

Programmation estivale

Le 13 juillet c'est feu d'artifice !

À l'occasion de la Fête Nationale et en partenariat avec la commune de Limeil-Brévannes, la ville de Boissy vous invite à son feu d'artifice ! Le spectacle s'annonce haut en couleurs. Une véritable histoire d'amour entre fusées étincelantes et les plus grands tubes de musique...

20h : Restauration I

23h15 : Discours des Maires

23h30 : Tir du Feu

Gratuit – Parking de la Ferme – Tout Public

Attention : le parking de la Ferme sera exceptionnellement fermé le mercredi 13 juillet toute la journée, avec enlèvement des véhicules à partir de 15h.



Du 16 juillet au 7 août, Boissy Plage reprend ses quartiers !

Avec des activités du mardi au dimanche et des nocturnes les samedis et jeudis, Boissy Plage 2022 vous fera voyager aux quatre coins du monde !

Pour les plus petits, pour leurs parents, ou pour les seniors, les rendez-vous seront nombreux pour ce mois d'été.



Carton plein pour le Forum de l'emploi

Le 10 mai, le public a répondu présent pour cette édition 2022 du forum de l'emploi : avec 500 visiteurs, il s'agit d'un record de fréquentation !

Cette année, l'événement se tenait sur la place du Forum, sous un ciel bienveillant. Au programme de la journée, des entreprises présentes et prêtes à recruter, mais aussi des séances de coaching, des propositions de formations en alternance ou classiques, du conseil en image afin de soigner sa présentation lorsqu'on passe un entretien d'embauche. Bref, tous les outils étaient réunis à un même endroit pour trouver l'emploi de ses rêves.



Inauguration du gymnase Paule Baudouin



Ainsi que l'a qualifié Régis Charbonnier, maire de Boissy, il s'agissait de « l'un des événements majeurs de l'année » : l'inauguration du gymnase Paule-Baudouin, le 11 juin, en présence de celle qui lui a donné son nom, notre championne de handball à la carrière internationale.

Étaient également présents pour célébrer l'ouverture de ce nouvel équipement sportif : Olivier Capitanio, président du CD94, Laurent Saint-Martin, député du Val-de-Marne, Alphonse Boye, maire de Marolles et l'ensemble du conseil municipal de Boissy. Après avoir découpé le traditionnel ruban, Paule Baudouin a pu découvrir le terrain du nouveau gymnase sur lequel s'entraînaient déjà des équipes de handball et de basket boisséennes. Chaque joueur s'est vu remettre un ballon floqué



aux couleurs de l'événement. S'en est suivie une longue séance de dédicace à laquelle Paule Baudouin s'est prêtée avec beaucoup de plaisir !

Des déchèteries ouvertes tous les jours et plus longtemps !

Depuis le 27 juin, les horaires des déchèteries de Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) sont étendus. C'est la première d'une série d'évolutions qui interviendront dans les mois à venir. Objectif : améliorer le service de collecte des déchets ménagers, au bénéfice des habitants et de l'environnement.

Désormais, vos déchèteries, seront accessibles tous les jours aux créneaux suivants :

Alfortville - La Queue-en-Brie - Limeil-Brévannes

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, dimanche : 14h-18h

Mercredi, samedi : 9h-12h30 et 14h-18h

Créteil - Sucy-en-Brie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, dimanche : 9h-12h30

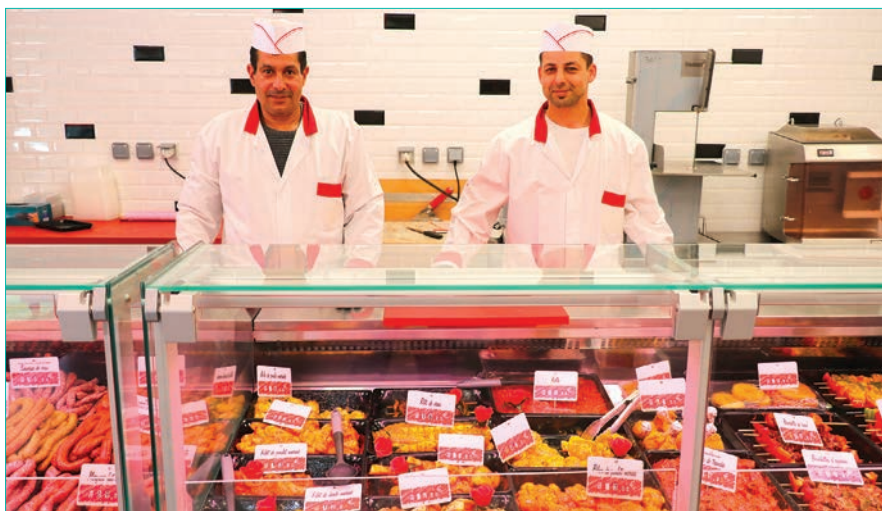
Mercredi, samedi : 9h-12h30 et 14h-18h

Cette extension des horaires d'ouverture répond aussi à l'objectif de lutte contre les dépôts sauvages que s'est fixé GPSEA afin d'améliorer le cadre de vie des usagers du territoire.

A partir de septembre d'autres avancées importantes

A la rentrée, de nouvelles évolutions interviendront progressivement. Là encore, elles contribueront à faciliter le quotidien de chacun, avec entre autres simplification des modalités d'accès aux déchèteries. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus en détails dans le prochain numéro du Boissy Mag.

Nouveaux commerces



Une nouvelle boucherie s'est installée début avril à proximité de la gare du RER. Outre un accueil souriant, la boucherie de la Gare offre une grande diversité de viandes, mais aussi des produits préparés, telles que marinades, saucisses, brochettes, qui sont toutes "maison".

Petit plus, l'établissement est équipé d'une rôtissoire et propose ainsi du poulet rôti chaque jour. A noter également que le vendredi est le jour du couscous à emporter, préparé par le patron, bien sûr.

Boucherie de la Gare - 11 boulevard de la Gare - 01 77 79 25 67

Petits-fils

Adrien, originaire de l'Essonne a ouvert son agence depuis la mi-mars au 3 avenue Charles De Gaulle à la Boissy Tower.

Après plusieurs expériences dans l'industrie, Adrien était à la recherche d'une activité professionnelle qui lui permette d'ajouter à la finalité de son travail une utilité sociale. C'est après une expérience personnelle, dans laquelle il a dû faire appel à Petits-fils qu'il a décidé de rejoindre cette franchise en créant son agence. Il propose les services et l'expertise d'auxiliaires de vie spécialisé.e.s dans l'accompagnement de personnes en perte d'autonomie. Ces auxiliaires sont professionnel.le.s et diplômé.e.s. A noter : il met tout en œuvre pour que les intervenant.e.s identifié.e.s puissent travailler au plus proche de leur domicile.

N'hésitez pas à le contacter !



Contact : Tél : 01 84 04 05 30

Mail : boissy-saint-leger@petits-fils.com

Site : www.petits-fils.com

Déjà un an de France Services : le bilan



En avril 2021, le centre social Michel-Catonné obtenait la labellisation « France Services » délivrée par le Ministère de l'Intérieur. Quel bilan peut-on tirer après un an d'existence ?

Toutes les conditions sont rassemblées dès le départ pour que le projet soit une réussite. Dès le 1^{er} avril, deux agents sont recrutés : un médiateur et un animateur socioculturel, qui disposent chacun d'un bureau afin d'accueillir le public dans les meilleures conditions. S'ajoute à cela un espace numérique équipé de deux ordinateurs connectés et d'une imprimante scanner, en libre accès aux horaires d'ouverture du centre. En cas de situation complexe, les médiateurs peuvent se faire aider via un back-office par des opérateurs inscrits à France services, pour un délai de réponse de 48h maximum.

Force est de constater qu'après une année de fonctionnement, France services a trouvé son public, avec une fréquentation en constante augmentation : les usagers les plus vulnérables ont trouvé une réelle alternative à leurs problèmes administratifs. L'habitude est



désormais bien ancrée puisqu'un certain nombre d'entre eux n'hésitent pas à revenir pour régler leurs difficultés.

Pour un fonctionnement encore plus efficace, de bonnes relations se sont tissées avec les organismes référents et une complémentarité s'est instaurée avec les permanences sociales hébergées au centre social (CRAMIF, Conseil Départemental, CAF).

En matière d'aide aux usagers, France services fait désormais partie du paysage boisséen et son utilité n'est plus à démontrer, comme ses chiffres de fréquentation en attestent !

Les horaires d'ouvertures

Lundi : 13h30 – 18h
Mardi : 9h30 – 12h / 13h30 – 18h
Mercredi : 9h30 – 12h
Jeudi : 13h30 – 20h
Vendredi : 13h30 – 18h

QUELQUES CHIFFRES

Sur une année de fonctionnement

- **1963** personnes accueillis (1120 femmes et 603 hommes)
- **1421** personnes venaient de Boissy, soit une très grande majorité. Toutefois, on trouve aussi des habitants de Limeil, Sucy et Valentignat (243 en tout), quelques « hors département » (24) et même 8 « hors Île-de-France »
- **22 %** des usagers avaient de 18 à 40 ans, mais **73 %** étaient compris entre 41 et 70 ans (plus on avance en âge, plus on a recouru à France service)





Le conservatoire met les légendes urbaines en musique

Prévu initialement en 2022 et reporté à 2 reprises, ce concert réunit une grande partie des élèves musiciens de l'école de musique de Boissy-Saint-Léger et des élèves de théâtre du conservatoire de Limeil-Brévannes. Sous la direction de Christophe Mangou, musicien et compositeur, sur une partition contemporaine adaptée pour l'école de musique, nos jeunes musiciens et comédiens nous ont embarqués à travers les «légendes urbaines».

Pourquoi un projet autour des « Légendes Urbaines » ?

On a tous un jour entendu quelqu'un lors d'un repas de famille ou dans la cour de l'école, affirmer avec force et conviction une de ces histoires extraordinaires : oui, la Dame Blanche existe ! et oui, il y a des crocodiles dans les égouts de Paris ! Le Père Noël a été inventé par Coca Cola ! On les appelle "Les légendes urbaines".

Elles s'appuient souvent sur un fond de vérité. Elles sont ensuite amplifiées, déformées jusqu'à devenir des histoires incroyables, qui alimentent notre besoin

archaïque de croire en l'irrationnel.

Dans nos sociétés contemporaines, à l'heure où Internet semble être une fenêtre sur "l'infini", où le meilleur côtoie le pire, il devient complexe de démêler le vrai du faux.

Il est intéressant de questionner ces croyances, d'apprendre à les mettre en doute en éveillant son esprit critique. C'est à travers un spectacle qui associe à la fois expression musicale, vocale et théâtrale, mêlant parties écrites et parties improvisées grâce à la technique du "soundpainting", que nous les appréhendons.

«Soundpainting» ?

Le *soundpainting* est un formidable outil pédagogique.

C'est un langage gestuel et corporel très accessible et ouvert à tous, y compris aux personnes n'ayant jamais fait de musique. En évolution constante, ce langage comporte plus de 1200 signes de la main et du corps permettant aux exécutants de créer une certaine atmosphère, en jouant sur les crescendos et decrescendos de manière subite, ainsi que sur d'autres effets musicaux qui surprennent et interpellent par leur aspect dissonant et résolument moderne. Il allie de manière particulièrement effi-

cace des règles très strictes à une dimension interactive et créative, le rendant particulièrement intéressant pour un travail original avec des élèves.

Le regard des élus de la municipalité présents au concert

Nous sortons enchantés de ce spectacle ! Dès son arrivée dans la salle, le spectateur n'a pas manqué d'être surpris par la disposition: pas de chaises tournées vers la scène, mais des scènes dispersées dans toute la salle, des acteurs, des musiciens en mouvement, des formations qui se répondent, se complètent d'un bout à l'autre de la salle et répondent à un langage gestuel codé de leur chef lui-même se déplaçant dans la salle. En somme, une façon ludique et inédite d'appréhender les légendes et leur déconstruction. Celles-ci ont fait l'objet d'illustrations musicales aux couleurs très contrastées, intégrant des sonorités imitant la nature, reproduites à la perfection par les élèves (vent, pluie), et de jolis airs interprétés par les musiciens.

Bravo à nos jeunes, à leurs professeurs, à Ludgardo Lajo, et au service culturel et technique de la ville pour l'aboutissement de ce beau et ambitieux projet.



Portrait



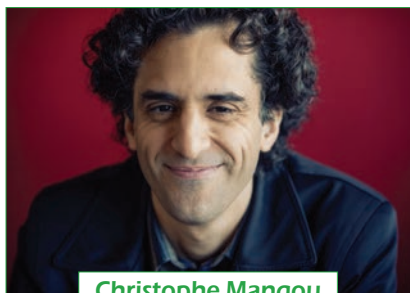
Étienne Mézière

Après ses études de formation musicale et de violon classique aux conservatoires d'Évron puis de Rennes, c'est en autodidacte qu'il s'intéresse au jazz et à l'improvisation.

Il joue dans divers groupes de musiques actuelles, puis décide de se perfectionner en participant à divers stages d'improvisation libre ainsi qu'en suivant une formation au Centre des Musiques Didier Lockwood. Il se forme au Soundpainting et entre comme violoniste dans Le SPOUMJ (dirigé par François Jeanneau) et l'ensemble Amalgammes, dirigé par Christophe Mangou.

Lors de son cursus en musicologie à l'Université de Rennes II, il acquiert ses premières notions d'écriture classique et d'analyse musicale. C'est ensuite en expérimentant ses acquis dans les divers groupes auxquels il participe qu'il va perfectionner sa technique d'arrangeur et de compositeur.

Portrait



Christophe Mangou

Invité régulier de l'Orchestre National du Capitole de Toulouse depuis plusieurs saisons, la collaboration de Christophe Mangou avec cet orchestre s'étend, depuis la saison 2012-2013, à l'élaboration de son projet pédagogique. Lauréat du célèbre concours Donatella Flick à Londres en 2002, Christophe Mangou se voit attribuer le titre de chef assistant du London Symphony Orchestra pendant deux ans. En France, Christophe Mangou a dirigé de nombreux orchestres et a aussi dirigé aux USA, aux Pays-Bas, en Hongrie, en Pologne, en Russie, au Japon, à Taiwan, et travaillé avec de nombreux orchestres du Royaume-Uni.



Vingt ans d'amitié avec Lauda, ça se fête !

Pour fêter le 20^e anniversaire du jumelage, une délégation de 50 personnes s'est rendue à la fin du mois de mai 2022 à Lauda-Königshofen : Monsieur le Maire et des élus de la ville, bien sûr, mais aussi des membres du Conseil des jeunes, une sélection du club de handball de Boissy, et l'équipe de l'association Boissy Jumelage.

Parmi les temps forts, l'inauguration de la toute nouvelle place de Boissy-Saint-Léger, avec intermède musical et lâcher de ballons aux couleurs de la France et de l'Allemagne. Notre équipe de handball a rencontré son homologue allemande lors d'un match amical qui s'est terminé sur une parfaite égalité : 34 à 34. Le match retour aura lieu lors du week-end du 15 juillet au gymnase Paule-Baudouin, lorsqu'une délégation de Lauda se rendra à Boissy pour poursuivre et conclure les festivités consacrées au 20^e anniversaire du jumelage.

Durant ces quelques jours, les Boisséens sont invités à assister, et même à participer activement aux festivités.



Juste avant le lancer de ballon sur la place de Boissy



Inauguration de la place de Boissy-Saint-Léger.



Le maire de Boissy offre un olivier à son homologue allemand pour célébrer l'amitié entre nos deux villes.



PROGRAMME DES FESTIVITÉS A BOISSY

Samedi 16 juillet, de 14h30 à 16h30, au gymnase Paule-Baudouin

➤ **Match de handball avec le CAB de Boissy**

Le match retour ! Une des équipes parviendra-t-elle à prendre le dessus ?

Dimanche 17 juillet, de 10h à 12h, au parking de la Ferme

➤ **Tournoi de pétanque**

La pétanque, ce jeu typique du sud de la France, se joue avec des boules. Ami bouliste amateur ou confirmé, tu tires ou tu pointes ?

Dimanche 17 juillet, de 9h30 à 11h30, au parking de la Ferme

➤ **Le rallye de l'Association Boissy Jumelage**

Sur inscription préalable auprès de l'ABJ au 06 63 93 11 48

Un rallye, c'est un grand jeu de piste dans la ville : 4 équipes

internationales (2 français et 2 Allemands dans chaque) s'affrontent et doivent résoudre des énigmes étape par étape, tout cela en bilingue ! À vos marques, prêts, partez !

Dimanche 17 juillet, de 15h à 18h, au stade Marcel-Laveau - Boissy Plage

➤ **Grande Olympiade franco-allemande**

Entrée sur inscription, sur place auprès des animateurs de Boissy plage.

Venez représenter la ville de Boissy-Saint-Léger face à celle de Lauda-Koenigshofen et sa délégation dans des jeux de force, d'adresse et de réflexion !

Au programme : Faucheuse, surf machine, tir à la corde, chamboule-tout ou encore le jeu du serveur avec le CAB Handball de Boissy... êtes-vous prêts à relever le défi ?

18h : remise du trophée.

Scandaleux acte de vandalisme au lac de la Haie-Griselle

L'ensemble de l'équipe municipale dénonce avec la plus grande force l'acte irresponsable qui a mis en danger la faune et la flore du lac de la Haie Griselle et demande à ce que les auteurs soient retrouvés et jugés pour leur incivisme et leur inconscience.

Rappel des faits : pendant le week-end de la Pentecôte, des individus ont déversé des hydrocarbures dans le grand lac du quartier de la Haie-Griselle. À leur reprise de service le 7 juin, les agents de l'ASGE ont constaté que des nappes huileuses flottaient à la surface de l'eau.

Ils ont immédiatement procédé à une opération de dépollution en installant dans un premier temps un barrage flottant afin de contenir la pollution, puis en faisant appel à une société spécialisée dans le traitement de l'eau. L'impact de cet acte de vandalisme sur l'écosystème du lac est catastrophique : les poissons qui y vivent ont forcément été touchés par la pollution, quant aux cygnes, on les a vus s'arracher les plumes qui ont été recouvertes par les hydrocarbures. Le jour du constat, une plainte contre X a été déposée par l'ASGE qui s'est constituée partie civile, ainsi que le maire de Boissy, Régis Charbonnier.



Retour sur les travaux

► Parking de la Fontaine

Au programme de cet été : suppression de l'ancienne place stationnement PMR et création d'une nouvelle place aux normes. Reprises ponctuelles de l'enrobé. Redéfinition du stationnement suite à la disparition de l'arbre. Revégétalisation du pied de l'arbre existant pour sa protection.

► Rue de Sucy

Des travaux de réfection du tapis ont été réalisés, de nuit, par le CD 94, du 13 au 17 juin



► Chemin de Gagny

La réfection de la chaussée sera réalisée cet été

► Espaces verts

- Plantation de 16 arbres au square Henri-Dunant, au centre aéré rue de Marolles et sur l'avenue du Général de Gaulle
- Requalification du rond-point de la petite auberge
- Nouveau massif de fleurs à l'entrée de ville au niveau de la RN19 et de l'avenue Brassens
- Plantation des massifs de plantes annuelles aux endroits habituels depuis le 17 mai



Fête de la musique : le retour !

À Boissy-Saint-Léger, nous ne ratons jamais une occasion de faire la fête. Le 21 juin dernier sur le parking de La Ferme, nous avons ouvert la saison estivale en faisant la part belle à la musique. Après un instant rock en ouverture de soirée, les formations classiques de l'école de Musique et des associations vous ont émerveillés. Et si Rap et RnB vous ont ensuite rassemblés, Soul et Batucada vous ont fait danser jusqu'au coucher du soleil.



La Bonne Semence Bostra a chauffé le public !



Servir Boissy, le vivre ensemble par la musique



L'ensemble à cordes de l'école municipale de musique de Boissy



La visite des street-art du quartier de la Haie-Griselle, en collaboration avec le Club des Jeunes, le samedi 14 mai 2022.

En mai, le patrimoine boisséen a brillé de mille feux

Le temps fort « Patrimoines boisséens – Passerelle artistique entre hier et demain » s’est terminé le 21 mai. Ces deux semaines auront été l’occasion d’une mise en valeur du riche patrimoine de la ville, pour petits et grands, élèves, professeurs, promeneurs ou habitants.

Une programmation foisonnante vous a été proposée à l’aide de nos partenaires : le château de Grosbois, la Micro-Folie, l’école de musique, la médiathèque, les compagnies N/C et la Relève bariolée, le Club des jeunes, et de nombreuses associations. Tous ces acteurs se sont réunis autour de cet événement mettant en valeur le patrimoine naturel, historique, architectural, artistique de notre commune. Un grand merci à eux. Quinze classes élémentaires de la ville ont ainsi pu profiter de ce temps pour découvrir et redécouvrir la richesse trop méconnue de Boissy-Saint-Léger.

La classe de CE2 de l’école de Bois-Clary a pu explorer le FabLab (laboratoire de

fabrication) et confectionner un jeu de l’oie sur le patrimoine boisséen. Un jeu à découvrir à la médiathèque !



Le résultat de l’atelier avec la classe de CE2 de l’école Bois-Clary.



L’association Sama’ anime un temps musical le samedi 14 mai lors de la Faites’ Eco avec le Centre social. Au programme, chansons de variété française, anglaise et arabe.

Si ce temps fort est maintenant terminé, le patrimoine boisséen ne s’efface pas pour autant. Les Journées Européennes du Patrimoine, du 16 au 18 septembre 2022, renouvelleront l’occasion de nous retrouver ! Et cet été avec La Relève bariolée, compagnie de théâtre de Nébil Daghsen, la mémoire du quartier de la Haie-Griselle et les talents d’improvisation des jeunes Boisséens seront mis en lumière autour de deux projets :

- Par la création de podcasts sur la mémoire des habitants de la Haie-Griselle
- Par la création d’une équipe de théâtre d’improvisation, prête à concourir avec les villes alentour !

L’avancée de ce projet sera présentée en septembre. Au plaisir de vous retrouver !



La Maison d'Assistante Maternelle (MAM).

De nouveaux équipements pour la Petite enfance, l'environnement et la solidarité

D'ici deux ans, trois nouveaux équipements d'importance auront vu le jour sur la commune. La Maison d'assistante maternelle et le pôle Petite enfance permettront d'étoffer l'offre de garde sur la ville et de développer la politique de la commune en direction des plus jeunes. Quant à la Recyclerie – qui accueillera également les Restos du cœur - elle sera le signe concret de l'implication de la commune dans la préservation de l'environnement.

La MAM (maison d'assistante maternelle)

C'est au sein d'un programme immobilier de 32 logements en cours de construction au 4 C rue de Paris, que la maison d'assistante maternelle trouvera sa place. Cette structure de 118 m² en rez-de-chaussée qui pourra accueillir 12 enfants ouvrira ses portes en **septembre 2023**, avec une association bois-séenne d'assistantes maternelles agréées.

Le pôle Petite enfance

Le 1^{er} février dernier, des actions prioritaires ont été définies dans le cadre du

programme de renouvellement d'intérêt régional du quartier de la Haie Griselle. Elles ont été validées par l'État avec les partenaires du Département du Val-de-Marne, de Grand Paris Sud Est Avenir, de l'Association Syndicale de Gestion et d'Entretien (ASGE), de Paris Habitat, et de Ratp Habitat. Parmi ces actions, se trouve en bonne place la construction d'un nouveau pôle Petite enfance en plein cœur de ce quartier. Ce futur équipement trouvera sa place au sein d'un bâtiment écoresponsable et permettra de répondre au besoin grandissant de la ville concernant le volet de la petite enfance. Ce sera l'op-

portunité d'offrir un vrai développement du service de la santé et de mettre en œuvre des projets pédagogiques adaptés.

Ce nouveau bâtiment comprendra la crèche collective, la crèche familiale et la PMI, et sera adossé à la maison de l'enfance et de la famille, créant ainsi une meilleure lisibilité des services liés à la petite enfance.

Cette opération se déroulera en plusieurs étapes :

- Démolition du centre social et de la crèche familiale
- Relocalisation à proximité immédiate du centre social et de la crèche familiale dans des structures temporaires
- Construction en lieu et place du centre social et de la crèche familiale actuelle de la nouvelle crèche collective en rez-de-chaussée avec une augmentation de sa capacité d'accueil de 10 %, passant ainsi à 66 berceaux, de la crèche familiale en R+1 et de la PMI également en R+1

Pour garantir la continuité de service public, les anciennes structures ne seront démolies qu'après la livraison de ce pôle Petite enfance.

Le nouveau centre social sera quant à lui reconstruit sur le site de l'ancienne PMI.

Désormais, le compte à rebours est lancé : la consultation auprès des maîtres d'œuvre (architecte/ ingénieurs) a été publiée le 19 mai. Le lauréat sera désigné en octobre prochain. Une livraison de ce pôle est attendue pour le **début du 4^e trimestre 2024**.

La Recyclerie et les Restos du cœur

Dans la continuité d'une démarche de développement durable et soucieuse des enjeux climatiques et de la raréfaction des ressources, la ville souhaite valoriser l'existence de cette ancienne cuisine, un patrimoine témoin d'une époque architecturale très minimaliste des années 70, en y installant une recyclerie et les Restos du cœur.

Une recyclerie, à quoi ça sert ?

L'utilité d'une recyclerie s'étend à de nombreux domaines. Elle permet ainsi la collecte, le traitement et le réemploi des déchets de proximité, mais aussi la réduction des déchets ultimes par l'utilisation de filières de recyclage (vêtements, bois...). Elle permet aussi la valorisation (tri, nettoyage, lavage, détournement, réparation, customisation ...) des déchets par leur revente. L'offre de biens ainsi revalorisés est proposée à prix abordable aux personnes à faibles revenus. D'un point de vue social, elle facilite l'insertion sociale par l'activité de personnes éloignées de l'emploi. Enfin, elle met en valeur les comportements écocitoyens en mobilisant les habitants afin qu'ils déposent à la déchetterie les objets dont ils n'ont plus l'usage.

Le projet d'installation de ces deux entités, porté par Grand Paris Sud Avenir et la Ville, nécessite cependant quelques adaptations mineures du bâtiment. Ces travaux démarreront en juillet prochain pour une ouverture programmée **en décembre 2022**.

Crèche départementale de Limeil/Boissy : 20 berceaux pour Boissy

Ce 23 mai, les travaux de construction ont déjà débuté lorsque les acteurs de ce beau projet posent solennellement la première pierre. Il faut dire que l'ouverture de cette crèche de 60 berceaux est prévue pour janvier 2024. Cette nouvelle structure dédiée à la petite enfance qui se trouve sur le territoire de Limeil-Brévannes, à la frontière de Boissy, s'inscrit dans un plan pluriannuel d'investissement lancé en 2017 par le Département. Les vingt berceaux réservés à Boissy représentent une augmentation de capacité d'accueil de 20 % pour notre ville.

Montant de l'investissement : 5,4 millions d'euros dont 1,05 million d'euros de subvention de la Caisse d'allocations familiales.



Régis Charbonnier, maire de Boissy-Saint-Léger, Olivier Capitanio président du CD94, Laurent Saint-Martin, député du Val-de-Marne et Françoise Lecoufle, maire de Limeil-Brévannes.

À la découverte du spectacle de la compagnie « L'art de la frappe »

Le vendredi 18 février, les élèves de la classe de CM1 de l'école Jean Rostand B ont assisté à une représentation musicale de la compagnie « L'art de la Frappe ». Il s'agit d'un trio de percussionnistes qui étaient en résidence au centre culturel du Forum pour travailler et mettre en scène leur prochain spectacle. retrouvez ci-dessous le retours des élèves.

Tout d'abord, les musiciens nous ont expliqué qu'ils allaient se servir d'un miroir pour traverser les différents âges de la vie : nous allions être plongés dans l'univers de la « vieillesse » pour remonter jusqu'à celui de la « jeunesse ».

Puis, ils nous ont interprété plusieurs pièces musicales. Ils ont utilisé des instruments de percussion tels que des tambours et des toms. Mais parfois, c'était très original car les percussionnistes utilisaient aussi des objets tels que des béquilles, un cintre, le corps ou une table pour jouer les rythmes. La dernière pièce était très drôle avec une bande-son et un objet imaginaire que les musiciens essayaient d'attraper.

À la fin de la représentation, nous avons pu poser de nombreuses questions aux artistes. Nous nous sommes alors rendu compte qu'un spectacle musical prenait du temps à être créé et à être mis en scène et que cela représentait beaucoup de travail.

En conclusion, nous avons beaucoup apprécié cette représentation musicale. « Nous avons adoré les toms éclairés avec du violet galactique, c'était très beau » (Nassim et Ibrahime). « Je ne savais pas que l'on pouvait faire de la musique avec des objets de tous les jours » (Inès). « Utiliser des béquilles sur des plaques métalliques, c'était très surpre-



nant » (Zakariya).

« J'aimais quand les musiciens frappaient sur les tambours car cela provoquait des sensations fortes » (Ahmed El). « Le son des balais qui frottaient sur les peaux des tambours était très apaisant » (Maïmouna), « on aurait dit le bruit de la mer » (Sakyna). « Nous avons préféré la dernière œuvre avec le minuteur et l'œuf, c'était créatif, amusant et incroyable » (Doodline, Thaïra et Shalleen). « J'ai adoré les bruitages car cela allait parfaitement

avec le son » (Jayden). « Il y avait beaucoup d'imagination » (Geylhan et Marwane). « C'était comme si tu étais dans un autre monde » (Ahmed Ek).

« Nous vous conseillons d'aller voir le spectacle de « L'art de la Frappe » car les musiciens y mettent tout leur cœur » (Yasmine). Laissez-vous transporter par les rythmes des percussions et par la magie de l'univers de ce très beau spectacle.

Les élèves de la classe de CM1, école Jean Rostand B

L'aventure des émotions avec UNIDAY

Ce mercredi 25 mai, l'accueil de loisirs primaire et l'accueil de loisir en milieu ouvert ont participé à la 5e édition d'UNIDAY, événement festif de l'UNICEF France, pour célébrer les droits de l'enfant et l'engagement des enfants et des jeunes partout en France !

Cette nouvelle édition a mis à l'honneur la thématique de la gestion des émotions et de la santé mentale, un sujet qui tient particulièrement à cœur aux enfants et aux jeunes et qui est si essentiel à leur bien-être.

Durant cette journée, les enfants ont participé à une série de 6 jeux qui tournaient autour de 4 grandes thématiques sur le bien-être émotionnel (identifier les émotions, développer la confiance en soi, construire des relations positives aux autres et questionner la relation aux écrans).

Pour préparer ces activités toutes construites dans un esprit ludique, les équipes d'animation ont pu se reposer sur un kit d'animation préparé par l'UNICEF.

Pour clôturer cet après-midi de jeux, les enfants ont reçu un diplôme de participation à UNIDAY.



Festival Chorales : haut les coeurs avec Jacques Prévert A !

Le mardi 31 mai, dans le cadre du festival des chorales qui regroupe plusieurs villes des environs, des classes de de l'école élémentaire Jacques-Prévert A se sont produites sur la scène de la salle des fêtes de la Ferme : le CE2/CM1 de Mme Chancel, le CE2 A de M. Gondoux, et le CE2 B de Mme André. L'animation musicale était conduite par Eric



Des collégiens s'exposent à la manière de Caspar David Friedrich

Le jeudi avait lieu le vernissage de l'exposition « Je découvre mon quartier à la manière du peintre Caspar David Friedrich », en présence de Monsieur le maire et de l'adjointe à la Jeunesse.

En première partie, le public a pu assister à la pièce "Sangate Ebola" donnée par les comédiens de La Relève Bariolée sur la place du Forum, avant de se déplacer jusqu'au Club des jeunes. Là était exposé l'ensemble des photos qui ont été prises dans le cadre du projet pédagogique « Je découvre mon quartier à la manière du peintre Caspar David Friedrich ». Cette belle idée a été initiée par Mme Germany, professeur d'allemand au collège Blaise Cendrars et ses élèves de 3^e, avec le concours du Club des jeunes. Il s'agissait pour chaque élève de réaliser une photo artistique afin de se mettre en scène (donc de dos) dans le quartier de la Haie Griselle, pour faire découvrir ce paysage urbain et adopter une attitude observatrice, contemplative, expectative... à la manière de Caspar David Friedrich, peintre romantique allemand très célèbre en Allemagne et chez les publicistes de tous horizons : ses personnages se tiennent souvent de dos face à la nature, paisible ou déchainée.

Les photos sont actuellement exposées, en grand format, dans plusieurs endroits de la ville : en face de l'école Saverneau, sur la place du Forum, le long de la rue de Paris, avant de rejoindre les murs du collège Blaise-Cendrars.





Le Chœur Francis Poulenc a repris la route !

En novembre 1969 naissait un chœur à voix égales de 32 femmes, qui allait chanter à la messe de minuit à Boissy sous la direction de sa fondatrice, Colette Chauvet. De « Gaudeamus », il sera rebaptisé « Francis Poulenc » et deviendra mixte. 53 ans et 360 concerts plus tard, le Chœur se produisait le samedi 21 mai 2022, sous la direction de Carlo Loré, dans l'église St-Léger de Boissy. Un magnifique parcours !

Auparavant, le 10 avril dernier, le CFP fêtait (avec un retard dû à l'épidémie) ses 50 ans, lors d'une journée festive. Hommage fut rendu à Colette Chauvet, qui n'avait pu malheureusement être présente. Plusieurs générations de choristes se sont

retrouvées ce jour-là, pour évoquer des souvenirs, bien sûr, mais surtout s'amuser de parodies, d'anecdotes, et chanter ensemble... Une belle journée chaleureuse qui restera dans les mémoires !

Mais le Chœur continue sa route, et ce fut le 21 mai un nouveau concert pour ravir le public de l'église St-Léger, toujours fidèle. Avec l'Ensemble choral de Vincennes, il formait un groupe d'une soixantaine de choristes pour donner un concert de musique baroque sous forme de chants dédiés à la Vierge. Comme dans d'autres concerts, l'orchestre de chambre d'Ile-de-France accompagnait les choristes. Quatre solistes de talent ont aussi provoqué l'admiration et l'émotion du public : Barbara Kusa, Daïa Durimel, David Lefort et Olivier Gourdy. Enfin, l'activité musicale a vraiment repris sa place dans nos vies !

Le Chœur Francis Poulenc tient à remercier les différentes municipalités qui l'ont accompagné et soutenu depuis plus de 50 ans, et particulièrement l'équipe actuelle autour de M. Charbonnier. Merci aussi aux services administratifs et techniques, sans lesquels nos concerts ne pourraient voir lieu.

Le Chœur a repris son rythme et continue à faire des projets : il envisage un déplacement en province au printemps 2023. Mais avant, en mars, il redonnera la « Misatango » de Martin Palmeri.

Si vous êtes tentés par l'aventure, vous pouvez regarder le site du Chœur : www.choeur-francis-poulenc.com, ou plus simplement téléphoner au chef de Chœur, Carlo Loré, au 01 69 52 28 19.

Nous serons heureux de vous accueillir !
A très bientôt, et vive la musique !



Plus que jamais, Boissy soutient ses associations

Fidèle à son engagement envers les Boisséennes et les Boisséens et consciente que les associations sont des actrices essentielles au vivre-ensemble, la Mairie poursuit son engagement et son soutien en direction des structures sportives, culturelles, sociales ou bien encore humanitaires participant pleinement, à travers leurs projets et leurs actions, à la conservation et à l'animation du lien social.

C'est ainsi que lors des précédents conseils municipaux, ont été attribuées des subventions d'un montant total de **134 435 €** à 64 associations. **C'est donc près de 15 000 € de plus que l'année précédente**, signe du choix volontariste de la municipalité en faveur du tissu associatif. À cet effort notable dans le contexte

de contraction économique, doivent être ajoutés 24 600 € octroyés à 10 associations ciblant leurs actions plus spécifiquement en direction des habitants du quartier de la Haie Griselle classé « Politique de la ville ».

La ville met également à disposition gracieusement des moyens matériels aux associations boisséennes afin de leur permettre de développer leur activité. Cette aide, composée principalement de prêts de salles bénéficiant à des centaines de Boisséennes et Boisséens, représente un montant global de **352 465 €**, et s'élève précisément à 1 229 036 € en y ajoutant les prêts des terrains sportifs et des gymnases de la ville. Quoique moins nombreuses en raison des interruptions et fermetures dues au covid 19, ces aides à près d'une soixantaine d'associations constituent un effort significatif.

Enfin, la ville a mis à disposition d'associations qui l'ont sollicitée les 2 minibus de son parc automobile pour un mon-

tant équivalent à environ 2 000 €, ainsi que du matériel pour leurs activités et événements festifs (table, chaises, abri-facils, podium) pour près de 7 000 € cette année.

Consciente de la richesse de la vie associative locale, la municipalité fait le choix d'amplifier son action en direction des associations, et ce dès la rentrée, par le recrutement d'une référente de la vie associative, interlocutrice privilégiée amenée à les accompagner dans leurs différentes demandes, que ce soit en les aidant à fonctionner de manière toujours plus efficace ou à participer davantage encore à des actions bénéficiant au plus grand nombre.

C'est ainsi qu'en activant différents leviers, la ville de Boissy se mobilise activement pour les associations, leurs membres et tous les bénévoles qui enrichissent la vie locale au plus grand profit des habitants.

Première édition du festival de folklore portugais

Le dimanche 29 mai, l'association portugaise Maravilhas do Ribatejo organisait le 1^{er} festival de folklore portugais au centre de loisirs primaire. Beaucoup de monde est venu applaudir les groupes de danseurs originaires de différentes villes du Val-de-Marne - dont Boissy, bien sûr ! - qui se sont succédé sur la scène pour célébrer la danse et la musique lusitanienne. Bravo aux organisateurs, et rendez-vous l'année prochaine.



Rejoignez les Petits Frères des Pauvres de Boissy

En France, 1 personne âgée sur 4 souffre d'isolement, parmi elles, 300 000 personnes sont en état de « mort sociale », privées de liens et des plaisirs simples et essentiels de la vie.

Une personne âgée isolée est une personne en souffrance et pour les Petits Frères des Pauvres, cette situation n'est pas acceptable.

Depuis 1946, les Petits Frères des Pauvres luttent contre l'isolement et la solitude des personnes âgées, prioritairement les plus démunies, en proposant des visites à domicile et des actions collectives menées par des bénévoles. Par ses actions, l'association recrée des liens leur permettant de reprendre goût à la vie et faire partie du monde qui les entoure. Cette action s'inscrit dans la durée. Elle repose sur l'écoute et une présence attentive.

La solitude de nos aînés vous touche, rejoignez l'équipe locale afin d'aider les personnes âgées à rompre leur isolement par des visites régulières à domicile ainsi que des actions collectives.

La formation et le soutien sont assurés par l'équipe des Petits Frères des Pauvres.

LUTTER CONTRE
L'ISOLEMENT
DES PERSONNES
ÂGÉES



PETITS FRÈRES
DES PAUVRES

Non à l'isolement de nos aînés



Être bénévole chez les Petits Frères des Pauvres

C'est agir au sein d'une équipe pour maintenir le lien social indispensable au bien-être de nos aînés. Il existe de nombreuses façons de s'investir, selon ses disponibilités et ses compétences :

- **Apporter** une présence aux personnes âgées isolées, quels que soient leur situation et leur lieu de vie.
- **Aider** au fonctionnement en apportant vos compétences et votre savoir-faire.
- **Accompagner** les personnes âgées en vacances.
- **Réveiller** avec nos aînés.
- **Faciliter** les déplacements des personnes âgées en devenant chauffeur.
- **Offrir** une écoute au téléphone sur notre plateforme « Solitud'Écoute ».



Contactez l'équipe : 07 62 28 07 83 ou Mail : banlieue.limeilbrevannes@petitsfreresdespauvres.fr

Marie Rifaï, porteuse du projet de MAM à Boissy



Marie Rifaï est une jeune maman de 3 enfants qui s'est installée à Boissy il y a 3 ans avec un projet en tête : monter une Maison d'Assistants Maternel.e.s (MAM) sur la ville. Histoire d'une aventure longuement mûrie qui va bientôt se concrétiser sur notre ville.

Marie a toujours voulu travailler avec de jeunes enfants. C'est toutefois dans l'éducation spécialisée qu'elle fera ses premiers pas, notamment au Service d'Accompagnement à la Vie Sociale Domus, situé à Limeil. C'est dans cette structure qu'elle se sensibilisera à la situation des personnes en situation de handicap. Toujours dans la même ville, elle a l'occasion d'intégrer une MAM et ainsi de travailler avec des tout-petits, parmi lesquels se trouve une enfant handicapée. Le concept lui plaît, mais Marie a des idées pour améliorer le concept. À la faveur d'un congé parental, elle va commencer à mûrir son projet et le coucher sur le papier en précisant son mode de fonctionnement et ses valeurs, comme l'inclusion des enfants en situation de handicap. Originalité de la démarche : plutôt que de recruter au moment de l'ouverture de la structure, Marie s'associe bien en amont avec deux autres assistantes maternelles afin de profiter d'une réflexion commune et de bâtir le projet ensemble. Fin 2019, elle se rend en mairie pour le présenter au maire Régis Charbonnier, qui accueille l'idée avec enthousiasme et s'engage à fournir un local pour accueillir la MAM. Elle prendra donc place au rez-de-chaussée de l'immeuble prochainement construit au 4 C, rue de Paris, à un jet de pierre du RER, idéal pour les parents qui utilisent les transports. Le lieu, qui bénéficie d'un jardin pour les beaux jours, s'étendra sur 118 m², avec trois dortoirs où les 12 enfants accueillis seront répartis en fonction de leur rythme de sommeil. Une précision importante : les repas seront préparés sur place, avec des produits frais. Pour gérer la MAM, Marie a créé

une association, les Lumignons, et l'intégralité de son fonctionnement sera validé par la PMI de Boissy lorsque le local sera lui-même validé.

« **La MAM de Boissy, ce sont des assistantes maternelles qui se regroupent autour d'un projet fort** »

Malheureusement, avec la crise du covid, les travaux ont pris du retard, et la livraison du 4C est aujourd'hui prévue au dernier trimestre 2023. En attendant cette heureuse issue, Marie exerce son métier d'assistante maternelle à domicile, et est prête à accueillir votre enfant ! (en fonction des places disponibles).

Groupes de la majorité municipale

Boissy pour tous, décidons ensemble

Groupe PS écologistes et société civile

**LA LIMITATION DE LA HAUSSE DES PRIX :
PREMIÈRE MISSION DE NOS NOUVEAUX DÉPUTÉS**

Le 19 juin, l'ensemble des Français a désigné ses représentants à l'Assemblée nationale.

Si on peut regretter une si forte abstention, sans doute le fruit d'un désintérêt ou d'une incompréhension de la politique, il faut néanmoins noter une volonté de « redistribuer les cartes » partout sur le territoire, et également sur notre ville.

Les citoyens ont imposé aux forces écologistes et de gauche de s'unir ou de disparaître.

Mais cette volonté a un but : que les politiques s'occupent des citoyens et de leurs préoccupations.

Une multitude d'événements se combinent et nous alertent sur les difficultés à venir, voire déjà présentes.

Après des épisodes climatiques désastreux en 2020, dont les répercussions sur les stocks agricoles se font aujourd'hui sentir, après une difficile reprise de l'économie mondiale à la suite de plusieurs confinements (avec dès le début d'année des incidences sur les prix de l'énergie et la raréfaction de certaines matières premières), puis suite à ce terrible conflit en Ukraine dû à l'invasion de la Russie, nous ne pouvons aujourd'hui que constater une hausse des prix alarmante. D'après l'INSEE, l'inflation de 2022 serait supérieure à 6 %, quand les années précédentes le taux se situait entre 0 et 2 %. Et ce n'est pas fini !

Dans ce contexte, la ville de Boissy a fait le choix de ne pas répercuter la totalité de l'augmentation des prix aux Boisséennes et aux Boisséens. La municipalité a décidé « d'amortir » autant que possible la hausse des prix qui nous est imposée en limitant la réévaluation de l'ensemble de ses tarifs à 3%.

Par ailleurs, une étude est lancée afin de proposer pour l'an prochain une réflexion globale sur « le reste à payer » d'une prestation pour chaque famille : un calcul au plus juste, personnalisé et qui tiendra compte du taux d'effort de chacun.

Mais si la ville de Boissy, comme nombre de collectivités, se bat pour apporter des solutions, il appartient plus que jamais à nos députés de nous proposer rapidement des solutions permettant d'accompagner l'ensemble des Français dans cette période où le coût de la vie risque de rendre impossible le « vivre ensemble ».

Boissy pour tous, décidons ensemble

Groupe PC

Retraites : pour une réforme digne des Jours heureux !

A peine réélu, le Président de la République Emmanuel Macron, a témoigné de sa volonté de réformer le système des retraites. Alors que la crise sanitaire a mis en exergue l'importance des politiques de solidarité, l'agenda politique du gouvernement nouvellement nommé illustre de leur volonté de s'inscrire dans la continuité du mandat précédent par le déploiement de leurs logiques financières du capital et du profit.

La réforme des retraites envisagée est indéniablement la pire des trente dernières années. L'objectif de celle-ci est clair et assumé : réduire la part des dépenses de retraite distribué et repousser l'âge de départ à la retraite à 65 ans.

Or, une telle voie qui considère l'allongement de la vie non pas comme un progrès de civilisation mais comme un coût budgétaire est insupportable.

Incontestablement, cette réforme des retraites va frapper de plein fouet et précariser davantage les plus fragiles alors que la pension de retraite est un des filets de sécurité essentiel pour pouvoir vivre dignement.

Face à ce projet de réforme rétrograde et mortifère, il est urgent d'instaurer un système de retraite fondé sur la solidarité intergénérationnelle et rétablir l'âge de départ à la retraite à 60 ans, prenant compte les périodes de formation, de chômage, d'implication familiale et de pénibilité.

Alors que les contextes économiques, sociaux et géopolitiques s'aggravent et ne sont pas sans conséquences sur notre quotidien : hausse des denrées alimentaires, de l'énergie, des carburants, des produits de première nécessité et les fins de mois difficiles qui pèsent lourdement sur nos vies, une réforme pour une retraite digne est essentielle.

Les élu.es communistes que nous sommes, soucieux du pouvoir d'achat des boisséens et boisséennes, refusons la résignation face à cette situation et agissons avec vous, par tous les moyens, pour faire prévaloir nos vies à leurs profits.



Contact : boissy.ps@gmail.com

T. Tuzlu - L. Normand - M. Barthes - M. Klajnbaum

Facebook : pcboissysaintléger -

Mail : ludo94470@yahoo.com

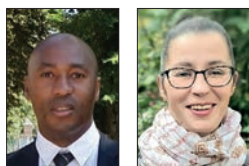
Groupes de l'opposition

Boissy, c'est vous

Chères Boisséennes, Chers Boisséens

Dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat, le Maire et sa majorité ont voté sans état d'âme l'augmentation de la taxe foncière. Ils vous diront sans doute que c'est une mesure d'équité sociale, mais nous pensons que ce vote est un élément supplémentaire qui démontre que la majorité actuelle est totalement déconnectée de la réalité et des difficultés que traverse notre population. En effet, dans un contexte de Covid-19, de guerre en Ukraine, d'augmentation des prix des produits de première nécessité et de baisse du pouvoir d'achat de la majorité des Boisséennes et Boisséens y compris **les propriétaires**. Nous estimons donc que cette augmentation arrive à un mauvais moment et qu'elle est injuste pour les propriétaires de la classe moyenne.

Votre qualité de vie doit passer avant tout autre intérêt.



F. Ngaliema, I. Citerne
Contact : boissycestvous@hotmail.com

Boissy Écologie et Solidarité

Il faut associer la population boisséenne au projet de renouvellement urbain

Lancé en 2014, le plan de renouvellement urbain d'intérêt régional (PRIR) concerne de nombreux quartiers prioritaires, dont une grande partie de la Haie Griselle avec la Hêtraie à Limeil. L'État, la Région, le Département, le Territoire, Paris Habitat, les deux communes participeront financièrement à ce projet, pour un montant total de plus de 80 millions d'euros.

Plusieurs établissements publics seront créés ou refaits.

Les places de la Haie Griselle seront transformées en cassant le béton et en créant des espaces végétalisés. Nous demandons d'ailleurs que ce soit fait avec les conseils d'écologues. Les entrées des immeubles concernés seront tournées vers l'extérieur des places, des cheminements seront supprimés, les conteneurs à déchets seront presque tous déplacés et enterrés. Ces changements auront un impact important et très certainement positif.

Mais le changement des circulations dans le quartier, la disparition de lieux de rencontres au plus près des immeubles changeront les habitudes de tous, jeunes et moins jeunes.

Il faut demander l'avis des habitants sur ce grand projet.



P. Isel, C. Larger - contact@boissy-ecologie-solidarite.fr

Rassemblés et Engagés pour Boissy

Madame, Monsieur, Chers Boisséens,

Depuis 2 ans, nous portons votre voix au Conseil municipal. Nous soutenons les projets qui vont dans le bon sens pour notre commune et nous opposons à ceux qui représentent un danger pour notre cadre de vie, comme l'urbanisation massive ou le manque d'ambition en termes de sécurité. Ce mois-ci nous avons décidé de revisiter l'actualité boisséenne à travers 3 événements marquants.

On n'aime pas : le retour des rodéos sauvages

Lors du Conseil municipal du 24 mai, nous avons alerté le Maire sur l'augmentation des rodéos-sauvages à la Haie Griselle. Depuis le début des beaux jours, le ballet incessant de ces bolides bruyants et dangereux vient perturber la tranquillité des habitants du quartier. Que n'avions-nous pas dit ? Tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles selon la formule consacrée. Malheureusement, dans les jours qui ont suivi, l'actualité nous a donné raison et un enfant a été percuté par une moto. Nous nous réjouissons que l'enfant soit sain et sauf, que les auteurs aient été arrêtés et la moto saisie. Mais cette moto circulait depuis plusieurs semaines et il aura fallu attendre un accident pour qu'elle disparaisse du paysage... dommage.

On aime : l'ouverture en 2024 d'une crèche départementale pour Limeil-Brévannes et Boissy-Saint-Léger

C'est le 23 mai dernier que la 1^{ère} pierre de la nouvelle crèche de 60 berceaux, entièrement financée par le Département, a été posée. Une bonne nouvelle pour les petits Brévannais & Boisséens qui pourront profiter d'un établissement totalement pensé pour leur confort et leur éveil. Située à Limeil, dans le quartier de la Hêtraie, cette crèche accueillera 20 bébés Boisséens dès janvier 2024 !

On n'aime pas : la suppression de l'édition 2022 du vide grenier

Comme vous, nous nous réjouissons de pouvoir nous retrouver lors du traditionnel vide-grenier habituellement organisé en juin, rue de Paris. Alors que toutes les communes alentours organisent un événement comme celui-ci, notre ville se démarque une fois de plus et décide d'y renoncer pour cette année au moins... Quel dommage alors que nous sortons de deux ans de pandémie et que la convivialité et le vivre-ensemble nous ont tant manqué !

Nous profitons de ces quelques lignes pour vous souhaiter un bel été. Qu'il vous permette de vous ressourcer et de profiter de vos proches. A bientôt !



L. Thibault, M. Jendoubi, C. De Sousa, C. Fogel
www.engagespourboissy.fr

Pharmacies

Gardes de jour, dimanches et jours fériés

Juillet

03 - 3 bd de la Gare - Boissy-Saint-Léger - 01 45 69 21 78
 10 - 36 rue Henri Barbusse - Limeil-Brévannes - 01 45 69 40 79
 14 - 49 rue de Paris - Boissy-Saint-Léger - 01 45 98 19 99
 17 - 23 place de la Fraternité - Sucy-en-Brie - 01 45 90 18 72
 24 - 14 place Arthur Rimbaud - Limeil-Brévannes - 01 56 32 00 41
 31 - 2 bis av. de Verdun - Limeil-Brévannes - 01 45 69 12 57

Août

07 - C.C. Boissy 2 - Boissy-Saint-Léger - 01 45 69 72 22
 14 - 8 place des Libertés - Bonneuil-sur-Marne - 01 43 99 43 43
 15 - 4 allée des Marchands - Marolles-en-Brie - 01 45 99 31 11
 21 - 4 rue Julie Victoire Daubie - Limeil-Brévannes - 01 43 86 54 73
 28 - 26 av de Verdun - Limeil-Brévannes - 01 45 69 62 37

Permanences

Permanences info-énergie

Vous voulez maîtriser vos consommations et/ou engager des travaux de rénovation énergétique ? Des permanences gratuites sur rendez-vous se tiennent dans votre ville aux dates et lieux suivants :

- **Mercredi 14 septembre de 14h à 17h, en Mairie, salle des Mariages.**

- **Mercredi 12 octobre de 14h à 17h au CTM, service Urbanisme, 3 rue de la Pompadour, Parc d'activités de la Haie Griselle.**

Les permanences sont assurées par l'Agence de l'énergie du CAUE du Val-de-Marne, structure membre du réseau France Rénov' piloté par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH). N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 01 71 33 13 60 ou par mail : contact-energie@caue94.fr

Numéro d'urgence

En cas de violences conjugales, faites le 3919 !

Le 3919 Violence Femmes Info constitue le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...). Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Ce numéro garantit l'anonymat des personnes appelantes mais n'est pas un numéro d'urgence comme le 17 par exemple qui permet pour sa part, en cas de danger immédiat, de téléphoner à la police ou la gendarmerie. Dès la fin du mois de juin 2021, le 3919 sera **accessible 24h/24 du lundi au vendredi et de 9 à 18 heures le week-end**. Avant la fin du mois d'août 2021, ses plages horaires seront totalement étendues : 24h/24 et 7j/7.



Etat-civil

NAISSANCES

Mars :

Sacha ISSARTEL.

Avril :

Raphaëlle PIDOU, Daniel ALEMU TSEHAY, Ayhan JEAN-BAPTISTE-SIMONNE, Meriam SEBGAG, Ilyan GUEDDOU.

Mai :

Thalia CENTAURE, Asaëlle NGANGOB SANDJONG, Line BACHOUAL, Aylan AHAMADA, Luca LE CUNFF VEGAS, Imani VALTIDA MERVILLE MERFILE, Éléonora KRASNOPOLSKI, Naya SIMOES CARDOSO HENRI.

MARIAGES

Avril :

VIAENE Haroen et SUMMERS Abigail, BAH Mamadou et BAH Houssainatou, VANDEVOORDE Pascaline et RAMSAMY Jonathan, SOUMAHO Sedjro et TAMADAHO Sei.

Mai :

DORWLING-CARTER William et ADRUBAL Victoria, LECUYER Matthieu et BRETON Aurélie.

PACS

Mai :

BOUGRO Enora et EDOUARD Camille.

DÉCÈS

Avril :

Nicole Denise, Ariane MIRABEAU, Monique COULAN, Josette DESCHER, Hervé DEMEULENAERE, Ginette DUBUS.

Mai :

Maria MENDONCA, Teodora CVETKOV, Simonne ALIUS, Aroul JANVIER, Jacqueline VODABLE.

Ouvertures estivales

Boulangeries ouvertes cet été

Les boulangeries du Bois Clary, du bas de la rue de Paris, et celle du haut de la rue de Paris (face à l'orangerie), seront ouvertes tout l'été.

La boulangerie du quartier Savereau sera ouverte en août de 8h à 15h

Au moment de mettre sous presse, les informations concernant la boulangerie de la gare ne nous sont pas parvenues.

AVANT-PREMIÈRE À BOISSY-SAINT-LÉGER



Bouygues
Immobilier

LA VIE COMMENCE ICI



Illustration non contractuelle, à caractère d'ambiance.

AVANT-PREMIÈRE POUR LES RÉSIDENTS ET LES SALARIÉS DE BOISSY-SAINT-LÉGER* ! PROFITEZ D'AVANTAGES EXCLUSIFS PARMİ UNE SÉLECTION D'APPARTEMENTS 3 ET 4 PIÈCES !



Le privilège d'un écrin boisé en ville



Une sélection de 10 appartements de standing de 3 et 4 pièces



À 10 minutes** de la gare de Boissy-Saint-Léger (RER A)



Cœur d'îlot arboré, cheminements piétons



Espaces extérieurs pour tous les logements en avant-première



Proche des commodités, commerces et écoles

**RENDEZ-VOUS
LE 02 JUILLET**

à partir de 14h

Contactez-nous dès à présent au
01 58 88 1000

epf
ILE-DE-FRANCE

* La commercialisation en avant-première à des prix préférentiels est réservée aux habitants de Boissy-Saint-Léger et / ou salariés sur la commune, pour une acquisition en résidence principale pour les logements de 3 et 4 pièces. ** Source : Google Maps. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L 271-1 du code de la construction et de l'habitation). Architecte : Atelier Agopyan. Perspectiviste : La Fabrique à Perspectives. Visuels non contractuels. Bouygues Immobilier, SAS, au capital de 138.577.320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie Mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299. Conception : OSWALDORB - 05/22



FAITES LES COURSES, PAS LA COURSE.

DRIVE PIÉTON
ET LIVRAISON À DOMICILE



intermarche.com

BOISSY-SAINT-LÉGER

3 ter Rue de Paris

Tél. 09 78 36 39 72



Parking gratuit



Retrouvez nous sur
Facebook et Instagram
Intermarché Boissy-Saint-Léger

Intermarché
EXPRESS

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

ITM Alimentaire International - RCS Paris 341 192 277 - SAS au capital de 149 184 € - Siège social : 24, rue Auguste Chabrières 75737 Paris
Cedex 15 - Amnour : SAS BOISSELEX RCS 839 291 192 - Conception : C&A com-link - ITML3-0265

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide à
l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

01 84 04 05 30

3 Avenue Charles de Gaulle
94470 Boissy-Saint-Léger



Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com